

Condition générale de vente prestation de service

1- Préambule : Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de définir les dispositions contractuelles entre :

- Ur'jantes S.A.S 31 impasse Claude Brossat 42210, MONTROND LES BAINS, dont le siège social est situé Montée de Collonges 42170 Saint-Just-Saint-Rambert, Siren numéro 951574151 , ci-après dénommé «Ur'jantes SAS» et- Toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier d'un service de réparation par l'atelier Ur'jantes dénommé ci-après « le client ».

Les présentes CGV s'appliquent aux travaux de réparations et restauration sur jante aluminium automobile et motocycle, carter aluminium boîte à vitesses et tous autres supports en aluminium dénommés ci-après «prestations de réparations». **Ur'jantes n'est pas soumise à la TVA. TVA non applicable – article 293 B du CGI** Redressage, dévoilage jante auto et moto, soudure au TIG aluminium et magnésium pour jante auto fissurée. Soudure TIG sur tous supports en aluminium, magnésium et inox sur boîte à vitesses, carter, cadre vélo, pot d'échappement. Démontage remontage de pneumatique sur jante, remplacement de valve standard, pression des pneus, équilibrage des roues. Préparation esthétique des jantes ; soudure de bord, meulage, sablage. Prestation carrosserie en sous traitement. En aucun cas Ur'jantes vous affirme que les jantes réparées auront un rendu comme neuf. Il est important de comprendre qu'il s'agit d'une prestation de réparation, toutes jantes réceptionnées ne sont pas forcément réparables.

Ur'jantes n'est pas responsable des dégâts occasionnés sur les jantes par les clients. Les prestations de réparations sont proposées à l'atelier sur rendez-vous, en service express (jante auto ou moto) pour professionnels et particuliers.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepte les présentes CGV au moment où il accepte verbalement son devis ou l'ordre de réparation que ce soit par SMS, mail, appel téléphonique, par un prestataire extérieur ou un professionnel. L'envoi du matériel à réparer implique une acceptation sans réserve par le client des présentes CGV. Les présentes CGV entrent en vigueur à compter de l'envoi ou de la réception du matériel à réparer et restent en vigueur jusqu'à extinction des droits et obligations à la charge de l'une ou l'autre des parties. Les présentes CGV prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières.

Ur'jantes se réserve le droit de pouvoir modifier ses CGV à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le client. Ur'jantes se réserve également le droit de refuser de réparer une jante ou souder un support.

2- Tarification : L'ensemble de nos tarifs sont consultables sur notre site www.urjantes.com, consultable sur affiche à l'atelier Ur'jantes, et communiquer par téléphone, sms, mails, réseaux sociaux par le biais d'échanges avec le client. Les prix affichés sont fixes, non négociables et non assujettis à la TVA selon l'Art. 293B du CGI. Les prix des services ne comprennent pas les frais de livraison retour avec ou sans assurance, de vente d'accessoires ou de consommables, ni d'éventuelles remises. Ur'jantes propose la commande et la pose de pneumatique afin de remplacer les pneus HS du client ayant fait l'objet d'une prestation de réparation sur sa (ses) jante(s). En cas d'annulation de commande de pneumatiques, des frais s'appliquent (voir article 3.2)

Ur'jantes se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les prix des offres de pneu sont susceptibles de varier plusieurs fois par jours selon les fournisseurs. Une fois la commande passée elle devient ferme et définitive. Un acompte pourra être demandé au client pour la commande de pneumatiques en signant un bon de commande ou un devis.

3- Prestation de réparation et de services:

Pour une prestation de réparation, la procédure est la suivante :

o Le client devra prendre rendez-vous par téléphone ou via la boîte mail d'Ur'jantes.

o Ur'jantes peut adresser un devis estimatif du coût de la réparation ou restauration de(s) la jante(s) à l'adresse du courrier électronique communiquée par le Client.

o Le client devra alors accepter par écrit le devis estimatif en répondant au courrier électronique (échanges par mail faisant foi) à Ur'jantes, le client en présentiel sur accord verbal ; du moment que le client donne son accord au technicien, il procède à la réparation de ses biens, il sera considéré comme bon pour accord. Le client est prévenu des risques possibles de dégradation due à la restauration sur les jantes, du montant des réparations pouvant varier selon l'évolution des jantes avant toute intervention (un redressage peut créer une fissure, peinture atteinte, peinture aux bâtons brûlées...)

o Client à distance : Avant envoi, le client devra prendre soin de bien emballer sa jante, afin qu'elle ne puisse pas subir de dégradation, tout risques durant le transport seront à la charge du client. Les frais de retour en cas d'annulation seront à la charge du client. Il devra le transmettre sur son bordereau retour dans la boîte mail d'Ur'jantes ou par courrier en appliquant de nouveau le poids de départ. En sous traitement carrosserie seulement, toute demande de réfection sur jante auto, sera proposée au client. Ur'jantes se charge d'apporter la jante à un carrossier qualifié pour réfection, ré usinage et application d'un vernis et/ou peinture. La jante sera restitué au client dès réception à l'atelier, Ur'jantes ne sera pas tenu responsable des éventuels défauts occasionnés par la reprise réalisé par le carrossier.

3.1- Prestation de service en direct : Redressage, dévoilage, soudure TIG jante auto, redressage, dévoilage jante moto, démontage - montage équilibrage de pneumatique jante auto. Réparation crevaison pneumatique : Aucune intervention sur véhicule client n'est autorisé par le technicien, seulement sur les jantes que le client lui apporte. Un équilibrage des roues est inclus dans le forfait pneu. Soudure TIG aluminium, inox.

3.2-Commande de pneumatique

Le jour la commande de pneus, le CLIENT déclare sur l'honneur avoir bien vérifié les dimensions des pneus préconisés auprès de son constructeur automobile ou lu l'étiquette constructeur pour vérifier les dimensions autorisées dans le châssis de son véhicule. URJANTES NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE LA NON ADEQUATION DES PNEUS COMMANDÉS PAR LE CLIENT SUR SON VEHICULE SACHANT QUE LE TECHNICIEN N'A GENERALEMENT PAS ACCES AU VEHICULE CLIENT A L'ATELIER. Dans le cas où les pneumatiques ne seraient pas livrés, l'acompte sera remboursé au client dans son intégralité. Dans le cas le client souhaite se rétracter ou annuler sa commande de pneumatique, la commande sera réacheminée dans les entrepôts du Fournisseur et le Client aura à sa charge des frais de retour. Les frais de retour forfaitaires sont de 11 à 25 euros (onze à vingt-cinq) euros TTC pour chaque produit retourné depuis la France métropolitaine selon les CGV des fournisseurs. Délais de réception estimé des pneumatiques entre 24h et 72h après validation de la commande.

4- Devis : Dès réception de la jante, un diagnostic complet sera fait par Ur'jantes à l'issue duquel un devis estimatif est réalisé. Selon l'évolution de la réparation de la jante ; o Dans le cas où le devis final est identique au devis estimatif celui-ci reste inchangé.

o Dans le cas où le devis final est différent du devis estimatif, ce nouveau devis sera envoyé par mail et devra être retourner signé pour accord. Le client standard un accord verbal, par téléphone, par SMS.

o Si le client refuse le devis final, ou s'il ne répond pas dans les 10 jours ouvrés, le client distant s'engage à payer les frais de retour afin que Ur'jantes lui restitue la jante en l'état, ou Ur'jantes n'exécutera aucune prestation et rendra la jante au client.

4.1 Impossibilité de réparation : Si Ur'jantes ne parvenait pas à réparer la jante du client, Ur'jantes s'engage à le lui restituer en l'état. Le Client peut être facturier d'un montant unique recouvrant les frais de gaz utilisé pour de multiples chauffes sur la jante 20€ TTC (vingt euros). Si le client ne compte pas récupérer sa jante HS, il devra signer une décharge de non restitution de la jante. Ur'jantes donne 366 jours au client pour la récupérer, dans le cas contraire la jante devient propriété d'Ur'jantes. Ur'jantes ne saurait en aucun cas en être responsable, des jantes réparées sur des véhicules encore sous garantie constructeur et ou véhicule de location. Au titre des présentes conditions générales de ventes, **Ur'jantes n'est**

soumis qu'à une obligation de moyens et en aucun cas d'une obligation de résultat. Le client reconnaît être au courant que sa (ses) jante(s) a (ont) une possibilité de ne pas être réparables. Il existe des réparations non réalisables, il s'agit généralement des plats situés sur le cerclage extérieur à la jante entre deux bâtons et/ou avec un bord externe plié. Comme ces types de réparation dans 90% des cas, les jantes pr-fissurent, elles se dégradent instantanément lors du choc. Avec l'accord du client consentant des risques de casse annoncé par le technicien, cette réparation peut être tentée. Dans le cas où le client s'oppose à cette réparation et accepte de redresser les autres déformations de la jante, il ne sera pas utile de réclamer un remboursement pour prestation non faite du coté externe. Seules les autres déformations seront redressées.

5- Les risques et décharges d'Ur'jantes: Aucunes interventions avec risque de casse ou de dégradations esthétique ne seront réalisées sans l'accord préalable du client. Certaines interventions sur jante peuvent rendre celle-ci inutilisable, celle-ci vous sera rendu en l'état au client avec une mention "HS" sur facture (si facture établie). Si le client utilise la jante dites « non-roulante » ou « HS » Ur'jantes se décharge de toutes responsabilités. Le technicien précise que les jantes réceptionnées présentant une à plusieurs fissures peuvent, lors du redressage, s'étendre. Parfois jusqu'au milieu de la jante, soit en forme de patte d'oie. Si la déformation n'est toujours repoussée (plat, voile autre...) car la jante a été très endommagée, une première soudure pourrait être réalisée pour stopper la progression des fissures et permettre de reprendre le redressage. Le technicien précise que toutes jantes reçues déformées peuvent se fissurer lors du redressage. Le redressage se fait à chaud >150C ce qui peut marquer la peinture, l'écailler, la faire buller ou encore la noircir la peinture. Certaines jantes se redresseront à froid (jante alu forgée, ou classique) il s'agit d'une méthode de dernier recours parfois si la jante ne répond pas au redressage à chaud, dans ce cas-ci, le risque de fissure et de faire céder la jante (bâtons, entraxe, jambe...) est plus élevé. Autre méthode pour les jantes très volées, le technicien appliquera une méthode qui consiste à chauffer les bâtons, ceci est une technique de dernier recours pour permettre aux bâtons de suivre l'ensemble du cerclage extérieure de la jante. La peinture sera dans la plupart des cas, brûlée. Toutes poussées exercées par la presse peuvent fissurer un bâton sur jante auto ou moto, surtout les bords extérieurs. Le technicien vous informera par téléphone de la situation nouvelle afin de recevoir l'accord du client pour poursuivre les réparations nécessaires pour remettre en état la jante dans la mesure où elle est réalisable et sans danger à l'utilisation.

Pour les jantes fissurées, 2 fissures maximum sont réalisables une 3^{ème} soudure est tolérée sous condition de remplacement de la jante le plus rapidement possible. Ur'jantes vous précisera dans la facture "maximum 3 soudures sont possibles sur une jante aluminium et un remplacement de la jante dès que possible". **Ur'jantes se déchargera de toutes responsabilités en cas d'utilisation de celle-ci par le client sur le long terme suite aux préconisations données par le technicien.** Le technicien fera signer les conditions générales de vente au client si celui-ci ne comprend pas l'importance des risques de rouler avec une jante "HS", soit parce qu'elle comporte plus de 3 fissures soit parce que le client souhaite une soudure de jante sans établir un redressage. Effectivement, le technicien annonce au client l'importance de redresser une jante déformée qui est fissurée, puisque techniquement, un point bas sur la jambe de jante (plat) équivalent à 1 voire 2 points haut qui, en cas de nouveau choc sur la jante, provoquera systématiquement un risque de fissure. Aucune garantie ne sera appliquée pour toute soudure de jante sans redressage en amont. Aucune soudure ne sera garanti si le client a fait souder sa jantes par une tierce personne avant de se présenter à Ur'jantes. Un cordon de soudure extérieur à la jante (jambe externe) ne doit en aucun cas être meuler excepter le cordon intérieur pour permettre au pneu de plaquer contre le bord de jante et d'assurer efficacement l'étanchéité du pneu. **Autre préconisation : les jantes soudées doivent impérativement être montée à l'arrière gauche du véhicule ou si impossibilité montée à l'avant gauche ou la garantie ne peut être appliquée.** Cette méthode permet en outre d'éviter de nouveaux chocs sur la jantes déjà soudée. Les soudures sur jantes sont appliquées avec une technique permettant la fusion entre l'apport en matière et l'alliage existant de la jante, de cette manière, l'aluminium ne fait qu'un et rend la réparation solide. Pour les professionnels, Taxis, VTC, Commerciaux, toutes personnes empruntant les routes quotidiennement, il est préconisé de remplacer votre(s) jante(s) soudée(s) le plus rapidement possible. Ne mettant pas en cause la solidité d'une soudure TIG mais puisque il y un risque que la jante réparée cède à nouveau au moindre choc, la tenu dans le temps est inconnu. Libre au client d'utiliser cette jante. Ur'jantes ne se déchargera de cette responsabilité en cas d'utilisation prolongé.

Les soudures réalisées sur une base de trous formés par des clous, pointes, cailloux, rochers, coup d'étau/lonneuse sur la jambe de la jante, provoquant un trou important seront redressées si possible et soudées, la fusion de l'aluminium rendra la soudure solide et étanche (cela dépendra de la solidité de l'alliage et de sa réaction au poste TIG. L'alliage aluminium + magnésium, rend les jantes plus délicates à redresser. Elles sont reconnaissables par leur légèreté et une sonorité particulière (AlMg) La jante alu forgée sera plus difficile à redresser, en dernier recours, le client sera avertie qu'en cas de non-réponse de la jante (à chaud) à la presse, au risque de cassé la jante, le technicien demandera l'autorisation au client de redresser la jante à température ambiante.

Libre au client d'informer son assureur afin de faire constater les dégâts par un expert. Ur'jantes, effectue le démontage - remontage - équilibrage des pneus montés sur les jantes clients. Le technicien procède au contrôle de l'état des pneus de manière générale et informe ses clients de l'état de ceux-ci si dégradés. Un pneu à une durée de vie d'environ 5 ans, doit respecter les témoins d'usures, la date, le pneu ne doit pas avoir rouler à plat sur une très longue distance ou la gomme du flan du pneu sera complètement détérioré, une hernie sur le flan ou un accroc profond jusqu'à l'armature métallique visible est un risque d'éclatement du pneumatique en cas d'utilisation sur la route. Dans l'un de ces cas-ci, le technicien proposera au client le remplacement du train complet en cas ou le pneu présenté sur la jante serait "HS" et ou préconisera son remplacement le plus rapidement possible (il sera indiqué sur la facture). Les pneus sur un train avant ou arrière d'un véhicule doivent avoir la même usure, la même marque, les mêmes rainures principales entre le nouveau pneu et l'ancien ne dépasse pas 5 mm (article 9.3 du Code de la route) La loi interdit de monter des pneus différents sur un même essieu. Ils doivent être parfaitement identiques (marque, modèle, dimension, indices...). Les pneus "runflat" : Les véhicules dotés de ces pneumatique doivent obligatoirement être dotés de détecteurs de perte de pression de pneu (système TPMS). Il est possible légalement de remplacer des pneus Runflat montés d'origine sur un véhicule avec des pneus classiques, sous certaines conditions: vous ne pouvez pas avoir 2 pneus classiques et 2 pneus Runflat sur un même véhicule. Aussi, il faut prévoir un autre système de secours en cas de crevaison (roue de secours, kit de dépannage). Sachez qu'il est préférable de partir avec une roue de secours que des recommandations du constructeur automobile, car toute modification peut entraîner des incidences sur le comportement routier du véhicule, car les trains roulants ont été étudiés de base pour des pneumatiques Runflat, assez rigides. Ur'jantes utilise des consommables à l'état gazeux, des risques explosifs sont à prendre en considération ainsi qu'un risque de recevoir un coup d'arc dans les yeux lors de l'utilisation du poste à souder. Au sein des lieux : Il est interdit de fumer dans l'atelier, il est aussi demander au client de bien vouloir patienter en dehors du bâtiment pendant que le technicien est en exercice.

6- Délais de transport : Le client est seul en charge de son colis. Ur'jantes ne saurait être tenu responsable des délais postaux, et décline toutes responsabilités en cas de perte, dégradations ou vols éventuels durant le transport aller et retour. Dans ces cas de figure aucun remboursement ou dédommagement ne sera versé au client par Ur'jantes. Ur'jantes transmet au client le numéro de suivi du colis au client.

7- Les obligations du client : le client reconnaît avoir lu et accepté les présentes CGV sans aucune réserve et Ur'jantes averti son client de toute difficulté éventuelle relative à l'exécution de la réparation. Après réparation, le Client s'engage à régler toutes les sommes dues au titre des réparations. Il sera mail demande afin d'établir une facture, son Nom, Prénom, Adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone. Le client demandant le remplacement de ses pneus usagés, devra les transporter à la déchetterie de son choix. Ur'jantes se soumetts aux mêmes règles de recyclage que les particuliers et ne peut se permettre d'accumuler des pneus usagés à l'atelier. Pour la commande de pneumatique le client a pour obligation de connaître la dimension exacte de pneus préconisé par le constructeur. Le technicien d'Ur'jantes donnera au client tous les éléments nécessaires pour

trouver les références et/ou orientera celui-ci vers son concessionnaire pour obtenir des informations précises. Le technicien n'a pas accès au véhicule client dans la majorité des cas et ne sera pas tenu responsable du mauvais choix de pneumatique par le client.

8- Les obligations de Ur'jantes:Ur'jantes s'engage à donner un maximum d'explications technique ainsi que d'informer son client des prestations réalisables ou non, des risques liés au redressage sur les jantes. Le technicien d'Ur'jantes ne prendra aucune responsabilité sur des jantes à risques, tel que : aluminium dégradé au niveau de l'entraxe, une multitude de fissures (> 3), une jante de voiture de location, une jante susceptible d'éclater en éclats, fissure aux bâtons mail situé, fissure vers la valve. Ur'jantes n'a aucune obligation de résultat. Les jantes seront redressés au millimètre près dans la mesure ou l'allage répond au redressage à chaud et à la presse. Le bord externe reste dans la plupart des cas érasés à cause du choc, difficilement redressable, il peut se fissurer lors d'un tentative de redressage, le bord érasé n'a aucune conséquence sur l'étanchéité entre le pneu et la jante, les plats seront redressés, les bosses abaissées de manière à ne plus ressentir de vibrations dans le volant lors du redressage. Le montage de pneumatique, le technicien utilisera les techniques nécessaires pour établir un bon montage sans risque de dégradations du pneu, le gonflage du pneu sera celui préconisé par le constructeur. Le pneu quand il a, subi une déformation à la jante, lors du remontage de celui-ci, le pneu sera déformé tel qu'il était avant démontage. En supposant qu'il forme normale sur une jante ronde après quelques kilomètres.

9- Délais de réparation : Nos délais de réparation sont estimés entre 1h à 30 jours. Ces délais sont indiqués à titre d'information et ne sont en aucun cas garantis. Ur'jantes n'a aucune obligation de respecter ces délais. Le délai de réparation/restauration dépend de l'état de la (es) jante(s), de leur nombre. Certaines jante nécessiteront la fabrication d'un bague de centrage spécifique, repoussant le temps d'intervention prévu ou annoncé au client.

Aucun dédommagement ne sera accepté par Ur'jantes dans le cas où le client trouverait le délai trop long. Toutefois, le client aura le choix d'annuler sa réparation, à condition qu'elle ne soit pas encore commencée. Les frais de retour seront entièrement à charge du client.

10- Garanties / Hors garanties:Ur'jantes garantie ses soudures pendant une période de 3 mois à compter de la date de réparation de la (les) jante(s) sous présentation de la facture ou le client devra envoyer par mail à l'adresse suivante : urjantes@gmail.com. Les soudures non garanties : tous client s'opposant à un redressage de la jante déformée qui est fissurée, le technicien exprimera l'importance de redresser une jante fissurée car sinon la soudure ne tiendra pas dans le temps. Il en va de même pour les soudures dites, de dépannage, le plus souvent cela concerne les soudures de reconstruction face extérieure. Le technicien soude une jante et préconise le remplacement de celle-ci le plus rapidement possible ou immédiatement. Toute soudure en alliage aluminium et magnésium ne sera pas garantie. Le technicien refusera catégoriquement la réparation des jantes présentées à l'atelier ayant déjà plus de 3 fissures. Toutes soudures déjà présentes sur la jante, qu'elle se soit réouverte, mal soudée, refissurer, comblée d'aluminium, cordon meuler si réalisées par un autre prestataire, un particulier, ou n'importe quel intervenant, bien que le technicien d'Ur'jantes appliquera la technique nécessaire pour que la soudure soit étanche, Ur'jantes ne garantira pas la reprise de soudure. Reprendre à plusieurs reprises une soudure, rend celle-ci plus fragile et peut se rouvrir ou fissurer à côté du cordon de soudure. Ur'jantes ne sera pas responsable des travaux effectués en amont par d'autre personne qui n'aborderai pas la bonne technique de soudure, laissant des bulles d'air dans la fissure. Il ne sera donc pas nécessaire réclamer une garantie quelconque. Ur'jantes ne soude pas les fissures se situant au niveau des bâtons de jante sur automobile ou moto.

L'octroi des garanties suppose que le client utilise son véhicule de façon normale, conformément au code de la route, la garantie comprend : une perte de pression de la roue dû à une mauvaise étanchéité de la soudure, soit par mauvais meulage du bord, soit causé par une bulle d'air dans l'apport en matière aluminium dans la fissure. Après réparation, la garantie ne couvre pas : d'autres fissures provoqué par un nouvel impact sur la jante. Le technicien responsable de la réparation conseille au propriétaire qu'il est préférable de monter celle-ci à l'arrière gauche de votre véhicule ou si impossible car monture asymétrique, à l'avant gauche afin d'éviter impact sur la jante réparée, si préconisation non respecté Ur'jantes peut s'opposer d'appliquer la garantie.

Durant la période de garantie, Ur'jantes n'est en aucun cas responsable d'autres dégâts constatés par le client qui ne seraient pas liées à la réparation.

Si une intervention effectuée par Ur'jantes est sans rapport avec les conditions de garantie, Ur'jantes facturera au client une nouvelle intervention.

La garantie devient obsolète si le client dépasse le délai de 3 mois pour signaler une anomalie liée à l'intervention de Ur'jantes.

Ur'jantes n'engagera aucune responsabilité, et n'effectuera aucuns des travaux de réparation sur des jantes des véhicules de location; entre autre un voile important non rattrapable, plus de 2 fissures, un ou plusieurs bords tordus, pliés, cassés, bâtons fissurés, nécessitant une soudure ou une reconstruction à l'aluminium. Afin d'éviter tout risque d'accident par d'autres futurs conducteurs du véhicule de location, Ur'jantes se déchargera une telle prise en charge dans le cas où le client : ne cache pas au technicien que la jante qui lui apporte provient d'une voiture de location. Ur'jantes n'intervient pas sur les véhicules clients, de ce fait, il n'a donc pas accès à l'identité du véhicule (immatriculation, numéro de série), ignore donc à qui appartient le véhicule. Concernant les voitures en LOA, Ur'jantes facture toutes prestations de réparations énumérés ci-dessus dans la mesure où la jante est réparable. Le client prendra seul la responsabilité d'avertir la concession des réparations effectuées sur ses jantes. Les valvues électroniques sont soigneusement retirées et remises en place avec un serrage à la clef sans tour serrer pour éviter de casser l'embut, et d'abimer le filletage. Le cache moyeu revouté par la poste ou mis de côté pour le rendre au client en cas d'oubli. Ur'jantes se décharge également de toute responsabilité si une valve électronique (capteur de pression) s'avère défectueuse alors que celle-ci était présente sur la jante et que le pneu ai été démonté par un autre prestataire. Ur'jantes n'aura pas la connaissance que le capteur de pression étai défectueux ou fonctionnel avant son arrivé à l'atelier. Avant chaque redressage, Nous prenons soin de démonter le capteur de pression avant de chauffer la jante. Seul la valve en caoutchouc (non démontable) reste sur la jante et nous évitons de chauffer l'endrot où elle se trouve. Ur'jantes se décharge de toutes responsabilités concernant les capteur électronique de pression de valve. Sa valve TPMS non démontables, peuvent être brûlées lors de la réparation si la déformation de la jante si situe très proche de celle-ci. Habituellement nous prenons soin de ne pas brûler la valve en caoutchouc.

5- Conditions de paiement et expédition de retour: Dès achèvement de la réparation, ou de la non réparation, une facture sera émise par Ur'jantes avec son identité, adresse postale et numéro de téléphone et envoyée par mail au client. Le client particulier s'engage à payer la facture dans sa totalité dès réception. Les modes de règlement acceptés sont ceux sur présentation de la carte nationale d'identité, CB via NFC, PayPal, HemiPay ou virement. Ur'jantes ne sera pas tenu de procéder à la déduction de la (les) jante(s) envoyée(s) au client si celui-ci ne paie pas les prix des réparations en totalité. Le client professionnel dépendant d'un organisme particulier, peut s'acquitter du montant des réparation avant renvoi des jantes par voie postale c'est-à-dire dès réception du lien de paiement envoyé par Ur'jantes, où il peut régler le montant total de la facture dans un délai de 30 jours à compter de la date émise la facture. Le client professionnel doit, transmettre les informations suivante à Ur'jantes. Nom de l'organisme, nom du responsable et son numéro de téléphone ainsi que du service comptable, adresse email.

En cas de non réparation les frais de retour seront à la charge du client. Les prestations de réparations non payées dans les 366 jours suivant l'envoi de la facture auront comme conséquence un abandon de la (es) jante(s) de la part du client, elle(s) deviendront(ont) automatiquement propriété de Ur'jantes.

Ur'jantes se réserve le droit de disposer de(s) la(jes) jante(s) comme bon lui semble. Elle(s) pourra(ont) être envoyée(s) au client par voie postale ou être retourné(e) au client par voie postale non payées. Aucune réclamation ne sera traitée après le délai d'abandon d'une (des) jante(s).

Après paiement de l'intégralité de la facture, Ur'jantes renverra la jante à l'adresse indiquée lorsque la prestation sera terminée, l'expédition de retour se fait par colis/mo ou Mondial Relay, si le client souhaite contacter une assurance afin de faire enlever la (les) jante(s) par un transporteur de son choix, les frais seront à sa charge, tout comme le bordereau retour.

Les professionnels le délai de paiement est fixé, au 30^{er} jour suivant la réception des marchandises ou l'exécution de la prestation. Au-delà des 30 jours, des pénalités de retard sont prononcées s'il y a non-respect de ces délais. Le taux d'intérêt légal applicable par les entreprises (BCE) (0,100 % (0,00 + 10), qui est mis à jour de manière semestrielle. A ce taux directeur, s'ajoute une majoration de 10 points Montant des pénalités de retard = Indemnité forfaitaire de 10€ (frais de recouvrement) Celle-ci sera calculée après de la manière suivante: 40 euros * (X jour/365) * (10 + 5,07 % * sommes dû euros) = xx euros. Impacts : les clients particuliers recevront une relance par jours de retard de paiement. Une lettre de relance pour impayés avec accusé de réception par voie postale sera envoyé au client qui ne règle pas sa facture au-delà d'une semaine de retard. Si le client n'a pas réglé sa facture 5 jours après la réception de la lettre recommandé, une mise en demeure sera déclinchée, et des taux d'intérêts seront appliqués au montant total de la facture. Le client à distance ne recevra pas ses biens tant que la sommes dû n'aura pas été payé. La société Ur'jantes n'est pas soumise à la TVA. TVA non applicable – article 293 B du CGI Aucun remboursement ne sera effectué pour des problèmes autres que ceux liés à notre réparation ou intervention. Les frais d'expédition ne sont pas remboursables. Aucun remboursement ne sera possible si la jante n'a pas été retourné durant le délai de garantie sous présentation de la facture. Aucun remboursement ne sera effectué sur les interventions non garanties par Ur'jantes.

Ur'jantes reconnaît la réalisations de ses travaux par un marquage de la jantes auto à l'arrière de celles-ci.

15- Information et confidentialité: Ur'jantes est tenu à une obligation légale de secret professionnel. Ur'jantes s'engage à ne collecter aucune donnée personnelle et de respecter la vie privée de ses clients, Ur'jantes ne revend aucunes données personnelles concernant les clients.

